

Compte rendu du comité de pilotage relatif au dossier Natura 2000  
Site régional N°20 (FR2600975)  
« Grottes à chauves-souris en Côte d'Or, Saône et Loire et dans l'Yonne »  
Jeudi 6 juillet 2006 10h – Préfecture Dijon

**Le compte rendu officiel sera mis en ligne dès réception, il renseignera notamment les organismes concernés et personnes présentes.**

L'objet de cette rencontre est la présentation des orientations du dispositif Natura 2000, du document d'objectifs rédigé par la SHNA (joint à ce CR) et d'entamer une réflexion sur l'échéancier lié à la mise en œuvre d'actions de préservation voire de restauration des espèces de chiroptères protégés concernées.

Cavité par cavité, le document est présenté, les naturalistes présents s'employant à expliciter leurs travaux, leurs démarches, leurs conclusions et donc leurs propositions.

La spécificité et la technicité de l'exercice limitent le débat à une démarche des plus didactiques.

- ➔ sans remettre en question ni le sérieux des travaux ni la qualité des conclusions de la SHNA, il est indispensable que des personnes compétentes puissent analyser le document et nous en faire une lecture vulgarisée ou en tout cas accessible par le spéléo de base que je suis !

En quelques mots, même si la lecture du document est des plus explicites :

- le fléau condamné aujourd'hui est la fréquentation humaine de ces sites et donc de fait les pratiques spéléologiques.
- Donc dans un souci de préservation des espèces protégées, les naturalistes prônent une fermeture saisonnière (d'octobre à avril) des cavités d'hibernation et une fermeture « expérimentale » toute l'année durant six ans des cavités de mise bas.
- Toutes les personnes présentes (ou presque !), y compris la municipalité de Plombières sont favorables à ces mesures !

Les remarques faites à l'occasion de cette réunion et de la rencontre en amont avec Nathalie LAMANDE (DIREN) et Stéphane ROUE (SHNA) sont :

- un certain regret de n'être associé à la démarche que si tardivement (même si, certes, le contexte politique spéléologique n'était pas forcément favorable),
- un étonnement (comme il y a deux ans) quand au choix des cavités retenues : sont elles représentatives des cavités à chiroptères du département ?
- une forte contestation, malgré les techniques de comptage employées, des chiffres évoqués dans la quantification des passages humains au Contard et à Vernot,
- une volonté de participer aux débats et aux différents travaux du fait de notre volonté partagée d'œuvrer à la protection de l'environnement et à la préservation des espèces,
- un étonnement face à la radicalité des moyens évoqués,
- un refus de cautionner une quelconque fermeture
- l'énoncé du principe de réalité qui veut que le spéléologue, passé le temps des échanges, devient incapable de discuter et d'élaborer dès qu'il aperçoit une grille ou un panneau d'interdiction.

Perspectives :

- Une rencontre avec la DIREN et la SHNA en septembre, une réunion de ce même comité en octobre,
- la nécessité pour nous d'y réfléchir, je reste ouvert à toute discussion,
- les commentaires d'autres naturalistes (Christian on compte sur toi) quant au bien fondé de cette étude et de ses conclusions
- un rapprochement avec la Com Environnement de la Fédé.

Simon